



Revue de Presse 2011

Table des matières

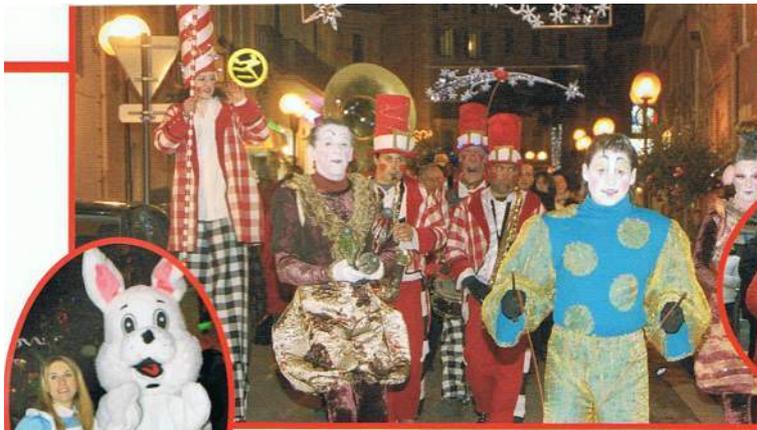
Extrait de Ollioules Infos n°64 – mars / avril 2011.....	2
Extrait de Ollioules Infos n°66 – juillet / août 2011.....	4
Extrait de Ollioules Infos n°68 – décembre 2011.....	9

Moloks de St Roch

Afin de favoriser le tri sélectif sans apporter de nuisances aux résidents des HLM ST Roch, la ville, en partenariat avec le SITTOMAT, a procédé à l'installation de 3 moloks qui permettent de trier le verre, le plastique et le carton; Ces 3 conteneurs semi enterrés sont faciles d'accès et leur implantation réduit les nuisances sonores notamment en ce qui concerne le verre.



Festivités



Les festivités de fin d'année



C'est dans une ambiance de fête que la fin d'année s'est achevée à Ollioules. Entre le 20 novembre 2010 et le 8 janvier 2011, la commune a vécu au rythme des animations de Noël organisées par les associations en partenariat avec la ville.

Au Vieux Moulin, la Foire aux santons, et sa crèche, présentée par Ollioules d'Abord a reçu plus de 5500 visiteurs du 21 novembre au 28 décembre. L'Asso-

ciation des Commerçants et Artisans Ollioulais a proposé des animations dans les rues et sur les places avec notamment une arrivée spectaculaire du Père Noël sous la neige et et son accueil en chanson par les enfants, avec la complicité amicale de la jeune chanteuse Annabelle Mattei.

L'association Echos d'Art a présenté à l'espace Pierre Puget un florilège des oeuvres réalisées par les artisans d'art de

la commune, qui toute l'année vous reçoivent dans leurs ateliers, au coeur historique de la commune.

Dans les quartiers ce sont deux sapins de Noël, offerts par la commune, qui ont été décorés par les enfants avec l'aide du CII St Roch et de l'ASL du Vallon des Oliviers. Au quartier de la Gare c'est bien évidemment en train que le Père Noël a fait une arrivée très remarquée à l'invitation du Comité des Fêtes de la Gare.



Et c'est en musique et en grand nombre que les administrés Ollioulais se sont retrouvés, le 8 janvier 2011, place Jean Jaurès pour les vœux à la population.



Ollioules Infos - N°64

Hommage



Inauguration du complexe sportif Aldo Piemontesi

De très nombreux participants ont assisté à cette cérémonie aux côtés des élus, des présidents de clubs et associations Ollioulaïses, des enfants du RCO et de l'USO Football, des adhérents de la maison des jeunes, du président du Comité Territorial Côte d'Azur Rugby, Monsieur Mondino, de Monsieur Jacques Thimoléon Président du Comité de la bataille des fleurs et bien sûr beaucoup d'anciens joueurs venus rendre hommage à leur président. Ils étaient d'ailleurs pour la plupart arrivés les premiers, commentant avec fougue de vieilles photos installées sur des chevalets, les yeux pétillants de souvenirs, plaisantant sur les changements opérés par les années mais tous rassemblés par l'amour du rugby.

Puis en compagnie de Claudine Rampal, fille d'Aldo Piemontesi et en présence de jeunes joueurs du RCO et de l'USO Football, Monsieur le Maire a dévoilé la plaque commémorant l'évènement. Et

que ce soit au service de la fleur et du monde horticole dans sa vie professionnelle ou dans le sport, avec son cher rugby. Médaillé d'or de la jeunesse et des sports, président du RCO de 1958 à 1978, il a aussi contribué aux côtés de Denis Audibert au renouveau du Corso Fleuri d'Ollioules.

Monsieur le Maire a lui rappelé l'histoire du complexe sportif, indiquant qu'il est régulièrement entretenu et agrandi afin d'offrir à tous les sportifs qui le fréquentent des structures de qualité, pelouse synthétique, salle des associations, maison des jeunes. Il ne manquait à cet établissement qu'un nom, et celui d'Aldo Piemontesi a paru évident à tous tant le souvenir qu'il a laissé, à travers les valeurs auxquelles il croyait, sont un exemple pour les jeunes générations.

C'est dans une ambiance chaleureuse, et sous un soleil éclatant, qu'a eu lieu l'inauguration du Complexe Sportif Aldo Piemontesi le samedi 2 avril 2011.



Jusqu'alors les installations sportives municipales du quartier St Roch n'avaient pas été dénommées et c'est pour cela que Monsieur le Maire Robert Bénéventi, Monsieur Robert Teysier, adjoint aux sports et à la jeunesse et le Conseil Municipal ont souhaité les associer à la mémoire d'un ollioulaïse de coeur, passionné de sport et président du Rugby Club Ollioulaïse pendant plus de 20 ans.

c'est ensemble qu'ils ont fait glisser la banderole qui masquait le nom sur le fronton du complexe sportif. La voix empreinte d'émotion, Claudine Rampal, en présence de son mari Alex, de son fils Frédéric et de son oncle Jean Piemontesi, a remercié la ville pour l'honneur fait à son père. Elle a rappelé l'amour qu'il portait à la commune d'Ollioules, la passion qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait,





Fête des voisins

Depuis plusieurs années de nombreux quartiers ont souhaité participer à la fête des voisins avec le soutien logistique de la ville. Pour être encore plus à l'écoute la commune a adhéré en 2010 à l'association nationale "Immeubles en fêtes" et cette adhésion permet aux participants, associations, CIL, ASL ou regroupement de particuliers de bénéficier de ballons, nappes, tee shirts, affiches... pour organiser la soirée dans les meilleures conditions. Cette année la fête a eu lieu au HLM le Jas de Ville, rue des Volubilis, aux HLM St Roch, au lotissement du Vallon des Oliviers, avec l'ASL Vallon des Oliviers, au Parc St Victor à Chateauvallon, au lotissement Darbousson, chemin de la Mistralade, au centre de loisirs Lei Platano avec le CIL St Roch, au château Féodal avec le CIL le Côteau, Rue Mouries, Place Trotobas, au Couvent des Observantins, au Chemin du Regagé, aux Bords de Reppe, à la Pinède, à la Bonnefond et au hangar Taccola avec le CIL La Gare /Les Côtes du Plan.

Comme le veut désormais la tradition de nombreux élus, sous la conduite de Monsieur le Maire Robert Bénéventi, ont fait la tournée des soirées fête des voisins en sillonnant la commune d'un quartier à l'autre. Deux équipes avaient été formées, l'une aux côtés de Monsieur le Maire et composée de Geneviève Barbier adjointe, Guy Philippeaux, Jannine Baudrand, Pascale Cogotti, Robert Arpino et Gérard Lerda conseillers municipaux, et l'autre emmenée par Jean Paul Lefèvre avec à ses côtés Nicole Bernardini, adjointe, Hélène Rézé, Brigitte Crevet et Michel Ollagnier conseillers municipaux, Cette convivialité et ce sens du partage ont particulièrement été appréciés par les édiles Ollioulais et entre 18h30 et minuit ce ne sont pas moins de 18 fêtes de quartiers qui ont animé l'ensemble de la commune. Dans leur course contre le temps les élus n'ont pu en visiter que 16 et malgré tout leur enthousiasme et leur bonne volonté ils sont parfois arrivés sur certains sites après l'extinction des lampions.



CIL Le Coteau



HLM St Roch



Lotissement Darbousson



Parc St Victor



Vallon des Oliviers



Chemin de la Mistralade

Vie des quartiers



Résidence Le Vallon



CIL La Gare / Les Côtes du Plan



Lotissement Les Oliviers



Le Clos des Oliviers



CIL La Tourelle



HLM Le Jas de ville



CIL St Roch



CIL Piedarant

Ollioules Infos - N°66



Vie des quartiers



Chemin de La Poussaraque



ASL Les Arbousiers



Rue Mouries



Place Trotobas



La Bonnefond



CIL Les Collines



Hameau de Favayrolles

La fête s'est prolongée au delà du 27 mai dans de nombreux autres quartiers avec des soirées toujours aussi conviviales, résidence Le Vallon, au quartier La Tourelle, au quartier Piedardant, au chemin de la Poussaraque, au CRAPA avec le CIL Les Collines, au Hameau de Favayrolles et pour les riverains de l'ASL Les Arbousiers.

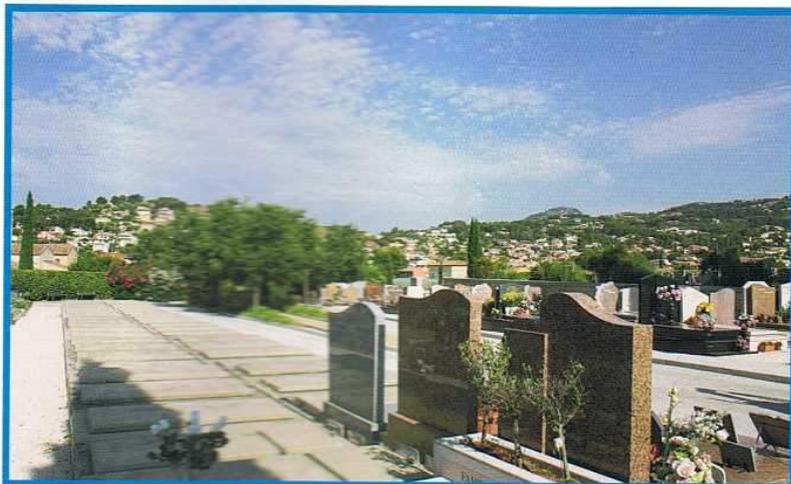


Cimetière St Roch

Suite aux travaux d'extension du cimetière St Roch la ville d'Ollioules

informe ses administrés que des concessions sont disponibles à la vente avec

une modification des tarifs validée lors du conseil municipal du 21 mars 2011.



Concessions du cimetière St Roch
Disponibilités :

24 quinquennaires : prix unitaire concession et travaux : 2514 euros pour 3 places et 3352 euros pour 4 places.

17 trentennaires : prix unitaire concession et travaux 3872 euros pour 4 places et 5776 euros pour 6 places.

43 cinquantennaires : prix unitaire concession et travaux 6276 euros pour 6 places.

10 perpétuelles : prix unitaire concession et travaux 7276 euros pour 6 places.

Le service État Civil de la commune est à votre disposition pour des renseignements complémentaires au 8, bis rue Nationale. Tél : 04 94 30 41 15.

Hommage à Marius Corsia

La municipalité tient à rendre hommage à Marius Corsia qui nous a quitté à l'âge de 70 ans début Juillet. Né à La Valette en 1941, c'est à Ollioules qu'il avait décidé de passer sa vie à partir des années soixante. Sa passion pour l'horticulture, transmise par ses parents eux-mêmes horticulteurs, a fait sa renommée dans ce métier cher aux ollioulais.

Il était particulièrement connu pour ses roses. Membre de la coopérative agricole de Sanary, administrateur de la SIEA d'Ollioules, il y vendit ses fleurs et continua à les vendre sur Hyères après la grêle de 1994. Méthodique, il cherchait toujours à améliorer ses cultures et est resté passionné jusqu'à la fin par son métier.

Très investi dans la vie communale, il présida le C.I.L. Saint Roch pendant de nombreuses années. A l'écoute des autres, il cherchait toujours à coopérer et a donc parfaitement joué son rôle d'interface entre la commune et ses administrés. C'était un homme en phase avec son temps qui n'hésitait pas à utiliser les nouvelles technologies pour soutenir ses projets, appuyer ses propos et communiquer. Il était dynamique, volontaire et tenace, il relevait les défis que la vie lui proposait. Président de l'ASA du canal des Ar-



rosants (Association Syndicale Autorisée des Eaux d'Irrigation d'Ollioules) depuis 1990, il défendait

avec ferveur la réhabilitation du canal des arrosants. Grâce à lui, la municipalité a pu relancer ce canal, mettant ainsi en valeur le patrimoine historique de la commune. Son départ n'effacera pas son empreinte au sein de notre collectivité et son nom restera à jamais mêlé à l'histoire de ce canal, utilisé aujourd'hui par plus de 150 adhérents.



Ollioules Infos - N°68

Brèves...

Déclaration des forages domestiques

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var vous informe que depuis le 1er janvier 2009, tous les particuliers utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doivent déclarer cet ouvrage ou son

projet en mairie. Ce renforcement de la réglementation répond à une préoccupation environnementale de protection du milieu naturel et à un enjeu de santé publique. A l'échelle de la commune la connaissance des forages privés permettra d'identifier les risques de surexploitation des nappes

phréatiques et d'améliorer la gestion des services publics d'eau et d'assainissement. La déclaration devra être faite auprès du Service Urbanisme, Espace Pierre Puget.

Plus d'informations :
www.forages-domestiques.gouv.fr

Ollioules Infos - N°68

